André DUMOULIN

Le paysage nucléaire américain en Europe pourrait être modifié dans les prochains mois. Des signes avant coureurs existent et les implications d'une nouvelle posture stratégique seront majeures pour les Européens autant que pour la visibilité de la force de dissuasion française. Reste que la crise géorgienne, les tensions iraniennes, la musculation russe et le discours de l'Otan pourraient affaiblir l'hypothèse d'un retrait partiel sinon complet des bombes américaines *B-61* dans le cadre du 60^e anniversaire de l'Alliance en avril 2009.

Le sujet est provocateur, mais l'interrogation reste de mise. D'abord le titre qui a l'avantage d'être ramassé, mais qui ne reflète pas le réel. Les armes nucléaires concernées sont américaines et l'Otan ne dispose pas de la capacité politique effective et collective de son « usage », le dernier mot revenant au pays possesseur. Les accords relatifs à leur stockage et leur sécurisation sont des accords bilatéraux avec chaque pays hôte et tout est organisé afin que le pays qui possède les codes d'armement des charges reste le seul à en avoir la maîtrise totale. Le principe de la double clef étant plutôt un garde-fou politique des quelques pays alliés à propos du « prêt » de leur binôme pilote-vecteur aérien dans le cadre d'une possible gesticulation nucléaire plutôt qu'une sorte de partage des codes.

Les limites sont bel et bien là. Le nucléaire ne se partage pas et la dissuasion dans le cadre de l'Otan est d'abord et avant tout l'adhésion à un langage commun, la réflexion sur l'état de la menace nucléaire dans le monde, l'adoption de procédures et de doctrines d'emploi et la politique nucléaire avec son évolution au sein de l'arsenal de l'allié principal. Pour corser le tout, les politiques nucléaires françaises et britanniques viennent à la fois enrichir cette dialectique et compliquer la perception du principe de crédibilité que peuvent avoir les « adversaires potentiels ». Principe essentiel dans le

jeu de la persuasion, sachant que la dissuasion nucléaire est un mode particulier de l'interdiction avec l'équation intention et capacité renvoyant au principe du « bluff ».

LES ARMES NUCLÉAIRES AMÉRICAINES SUR LE DÉPART ?

Les armes nucléaires américaines sont-elles sur le départ ? En d'autres termes et plus précisément, les bombes thermonucléaires *B-61* à charge variable vont-elles quitter leurs dépôts protégés sous les hangarettes bétonnées (*shelters*) des chasseurs-bombardiers américains et alliés en Europe ? Allons-nous nous retrouver avec un paysage nucléaire européen occupé par les seules forces nucléaires françaises (SNLE et avions) et britanniques (SNLE), sans parler des forces nucléaires russes ; le potentiel nucléaire américain étant alors furtif (SSBN) ou stocké dans le sanctuaire, pouvant revenir dans le théâtre en cas de crise (stratégie de reconstitution).

Il est vrai qu'un certain nombre d'événements pourraient le laisser supposer.

D'une part, le candidat républicain américain John Mc Cain aurait souhaité engager des négociations avec les Russes sur une réduction des armes nucléaires en Europe ⁽¹⁾ en concertation avec les Européens, parallèlement à une révision de la politique nucléaire américaine globale.

D'autre part, un rapport partiellement déclassifié de l'US Air Force (USAF) intitulé « Air Force Blue Ribbon Review of Nuclear Weapons Policies and Procedures » conclu que la plupart des sites abritant des armes nucléaires américaines en Europe ne satisferaient pas les normes de sécurité fixées par le Pentagone. Le document préciserait les besoins de réparation sur plusieurs sites en ce qui concerne les bâtiments, les clôtures, l'éclairage et les systèmes de sécurité. Les bases incriminées pourraient être celles de Büchel (Allemagne) et de Ghedi Torre (Italie) (2). Dans ce schéma, ils se pourraient donc que les États-Unis consolident la mission nucléaire résiduelle sur moins de

⁽¹⁾ International Herald Tribune, 28 mai 2008.

⁽²⁾ Les autres bases nucléaires étant Kleine Brogel (Belgique), Volkel (Pays-Bas) sans compter les bases proprement américaines comme Incirlik (Turquie), Aviano (Italie), Lakenheath (UK) et Ramstein (Allemagne); les deux dernières bases pourraient avoir été dénucléarisées.

bases en Europe. Nonobstant, la sécurité mise à mal à la carte ne concerne aucunement la protection de l'enceinte primaire, le périmètre « en contact » avec les charges nucléaires des B-61 (3) ni la sécurité des charges elles-mêmes (4). En effet, le stockage a été amélioré dans le cadre du programme Weapons Storage and Security Systems (WS3) terminé à l'été 2005 afin d'améliorer la centralité, surprotection, la sûreté et la sécurité des dépôts concernant l'intrusion et l'emploi non autorisé et ce jusqu'en 2018. Il s'agissait aussi de réduire les risques de vulnérabilité des transports terrestres nucléaires aux actes terroristes (indiscrétion des convois), d'éviter les incidents possibles avec les mouvements de paix, les accidents. La possibilité de voir disparaître le potentiel nucléaire américain aurait été précédé par le retrait (non confirmé officiellement) du départ des armes nucléaires tactiques (ANT) de la base américaine de Lakenheath (UK) en 2008, de Ramstein (Allemagne) en 2005 après celui de la base d'Araxos (Grèce) en 2001.

En outre, le processus de réduction-disparition des armes nucléaires tactiques et de théâtre pourrait être considéré comme un « donnant-donnant » vis-à-vis de l'implication des Européens dans le dossier antimissiles en Pologne et en République tchèque. Cette hypothèse reposerait sur l'idée de réduire les tensions russes autour de ce dossier délicat et complexe, une façon de réduire le lien qui est fait de manière « artificielle » entre les dix missiles antimissiles et les dizaines de charges nucléaires aéroportées à gravité américaines sur le vieux continent pour des missions dites de théâtre : le discours russe à destination de sa propre population étant de donner un statut nucléaire (*sic*) aux missiles antimissiles à seul effet de choc, ce qui est évidemment contraire à la réalité.

Enfin, reste qu'un processus particulier pourrait précipiter la négociation. Nous pouvons en effet noter plusieurs tentatives politiques visant à créer les conditions d'un désarmement nucléaire par

⁽³⁾ Les modèles de bombes thermonucléaires américaines en Europe sont de type B-61 modèle 3 (puissances variables et réglables de 0,3; 1,5; 60 et 170 KT), modèle 4 (puissances de 0,3; 1,5; 10 et 45 KT).

⁽⁴⁾ Les bombes sont entièrement encapsulées dans un caisson de protection (membranes protectrices) où toute pénétration non autorisée aboutirait à la mise en œuvre automatique (grâce à des circuits électroniques anti-intrusion et de couvertures plastiques rigides avec capteurs) d'une procédure visant à initier l'autodestruction des éléments vitaux de la bombe nucléaire. De plus, tous les modèles sont résistants au choc (*Insensitive High Explosive*). Ces bombes disposent d'une clef de sécurité électronique *PAL* avec commutateur à codes.

défaut de la part de certains alliés. Ainsi, par exemple, la recommandation (non contraignante) des sénateurs belges du 28 novembre 2006 sur le non-renouvellement d'avions de combat disposant de la double capacité, quand bien même les F-16 MLU pourraient encore, après 2015, être à nouveau engagés dans un nouveau programme « retrofit » et être dès lors encore aptes à l'emport de bombes B-61. De la même manière, l'Allemagne va retirer ses Tornado en 2012 au profit de l'Eurofighter dont Berlin a annoncé en 2004 qu'aucune certification nucléaire n'avait été prévue, sur cet avion. Cependant, certains Tornado pourraient être maintenus en service jusqu'en 2020. Quant à l'Italie, l'arrivée des *Eurofighter* et *JSF* (ce dernier étant aussi à capacité nucléaire) laisse ouverte la question du nucléaire aéroporté si la flotte mixte n'est pas maintenue vu les incertitudes et les coûts de l'appareil américain. Cette thématique pourrait également concerner le futur des F-16 turcs et néerlandais face à la question de l'avenir opérationnel du F-35.

L'avenir du nucléaire américain en Europe est ici posé en plusieurs termes différents. Et au-delà d'une possible décision unilatérale des propriétaires américains (facteurs budgétaires, sécuritaires, doctrinaux et politiques), il n'est pas impossible que le Sommet anniversaire de l'Alliance de 2009 soit l'occasion de réviser le Concept stratégique (1999), y compris éventuellement la question du nucléaire.

PONDÉRATIONS

Reste que le dossier moyen-oriental et la posture russe pourraient freiner sinon empêcher l'éventuel processus de désarmement substratégique en Europe, sauf à imaginer une négociation en parallèle à propos des armes aéroportées de théâtre russes ; sauf à clarifier rapidement la posture stratégique de l'Iran ; sauf si l'Alliance abordait de manière consensuelle la question de la dénucléarisation américaine du territoire européen.

D'évidence, « l'imprudence géorgienne, la brutalité russe, l'erreur d'appréciation américaine » (Hubert Védrine), la crise larvée autour de la flotte de la mer Noire, les discours moscovites et l'attitude de l'Otan renforcent une vision belligène de l'environnement géopolitique européen, méditerranéen et caucasien. Le peu d'intérêt de Moscou pour négocier sur les ANT vu la perception russe de la

menace Sud et... Ouest pourrait freiner toute velléité de réduire sinon éliminer les dernières armes aéroportées américaines en Europe. La phraséologie et des postures d'escalade sous contrôle renforcent le climat ambiant qui, certes, n'a rien à voir avec la guerre froide, mais n'augure rien de bon en coopération dite stratégique entre Américains, Russes et Européens, sauf dans le champ de la lutte contre le terrorisme.

En outre, la mise en évidence des problèmes de sécurité des dépôts américains est plutôt un appel pour augmenter les ressources supplémentaires destinées à parfaire certaines normes plutôt qu'un argument visant à tout retirer du Vieux Continent. L'objet final pourrait cependant être de concentrer les dépôts dans un nombre de bases plus réduites comme Incirlik (Turquie), Aviano (Italie), Volkel (Pays-Bas) ou Kleine Brogel (Belgique), ce dernier site ayant pour « avantage » politique d'être situé dans le pays hôte qui accueille les installations politico-stratégiques et de commandement militaires majeures de l'Alliance atlantique.

En d'autres mots, ladite base est bien le centre de gravité par proximité des centres de décision otanien autant que l'élément moteur du discours de la dissuasion dont chacun espère qu'elle pourra fonctionner comme « arme politique de non-emploi ».

Toute autre sélection est possible, comme la désignation des seules bases américaines de l'*USAF* eu Europe qui occupent une position Sud (Incirlik, Aviano) tout en accueillant exclusivement des appareils américains (clef unique); ou une posture autre renvoyant en un panachage géographique (*statu quo*) avec les bases belges, néerlandaises et allemandes, en sus des bases américaines en Italie et Turquie.

DES CONSÉQUENCES

Plusieurs scénarios pourraient être imaginés faisant suite à un retrait partiel ou total des 150 à 240 (estimations) armes nucléaires à gravité américaines ⁽⁵⁾. Il n'en reste pas moins vrai que l'environnement actuel complique les lectures.

⁽⁵⁾ Cf. André Dumoulin : « Dissuasion française et américaine : scénarios pour l'Europe », Défense nationale et sécurité collective, mars 2006 ; Isabelle Facon et Bruno Tertrais : Les armes nucléaires « tactiques » et la sécurité de l'Europe, FRS, janvier 2008.

D'une part, l'absence de confirmation officielle du retrait possible des bombes *B-61* de Lakenheath indique à suffisance la crise de l'*arms control* entre les partenaires russes et américains tout autant que l'adage « moins on en parle, mieux cela vaut » en matière d'armes nucléaires vis-à-vis des opinions publiques des pays hôtes ⁽⁶⁾. C'est le fameux principe de discrétion *versus* délégitimation-diabolisation-comparaison entre alliés.

D'autre part, la capacité duale des missiles sol-sol courte portée russes SS-21 et les présomptions nucléaires à propos du SS-26M Iskander pourraient relancer la dynamique des ANT quand bien même, « en parallèle », les experts du désarmement travaillent sur un élargissement universel de la dénucléarisation balistique de théâtre en reprenant l'expérience du traité Intermediate-Range Nuclear Forces (INF).

De plus, la question de la fabrication de nouvelles charges nucléaires ou du remplacement ou non des *B-61* par de nouveaux modèles ⁽⁷⁾ est un dossier récurrent aux États-Unis. Son contenu aura d'évidence un effet sur la posture nucléaire en Europe. De même, la perception de la menace « Est » pourrait voir réapparaître le dossier mort-né ⁽⁸⁾ de la modernisation des *Short-Range Nuclear Forces (SNF)* de la fin des années 80 avec le remplacement des *B-61* par des missiles nucléaires air-sol aptes à être lancés à distance de sécurité.

Rappelons aussi la confirmation d'une réduction de la composante aérienne nucléaire française et la fermeture prochaine de dépôts ateliers de munitions spéciales (DAMS) n'empêchent aucunement la France de continuer à se positionner subtilement comme acteur majeur

⁽⁶⁾ Cf. à ce sujet, « Belgique, armes nucléaires et opinion publique », Défense nationale et sécurité collective, mai 2008 et Le débat belge sur les armes nucléaires tactiques, FRS, janvier 2008.

⁽⁷⁾ David Biello : « A Need for New Warheads », Scientific American, novembre 2007 ; The Bulletin of the Atomic Scientists, septembre-octpbre 2007 et mars-avril 2008.

⁽⁸⁾ Programme de modernisation des armes nucléaires tactiques américaines planifié par Washington et proposé aux partenaires de l'Otan lors des réunions du Groupe des plans nucléaires des 28 avril et 27 octobre 1988, dans la foulée du démantèlement des euromissiles de théâtre. Il s'agissait, entre autre, d'augmenter la portée des missiles sol-sol *Lance* par un missile *ATACMS* tiré depuis les lance-roquettes multiples *MLRS* et le remplacement des bombes nucléaires aéroportées par un missile air-sol nucléaire *TASM* tiré à distance de sécurité. Ces programmes furent annulés à l'époque car dépassés par la rapidité du processus de détente entre l'Est et l'Ouest, la politique gorbatchévienne et la désintégration du Pacte de Varsovie. Pour davantage de details, H. Binnendijk: « *NATO's nuclear modernization dilemma* », *Survival*, IISS, mars-avril 1989; C. M. Kelleher: *The debate over the modernization of NATO's shortrange nuclear missiles*, Sipri Yearbook, 1990.

d'une politique de dissuasion par constat « au profit » des Européens avec qui un dialogue politique doit être approfondi prudemment, « ouverture » facilitée en partie avec le retour à l'orthodoxie nucléaire suite au discours du président Sarkozy prononcé le 21 mars 2008. Il s'agit surtout de rendre « pédagogique » le discours sur l'« avertissement nucléaire » auprès des alliés, ce qui n'est pas nécessairement simple. Nous savons aussi combien est difficile d'engager la réflexion sur une dissuasion concertée au vu du différentiel de position des gouvernements européens au sujet du nucléaire et vu la sanctuarisation du contrôle de l'usage de ces armes dites spéciales.

Au final, le point d'interrogation terminant le présent titre reste de mise et le silence reste assourdissant sur le thème du nucléaire intra-européen alors qu'il n'y a toujours pas de culture stratégique européenne. Néanmoins, les prochains mois devraient probablement clarifier la posture nucléaire américaine prise entre contraintes techniques, aspects géostratégiques, environnement géopolitique, concepts doctrinaux, relationnel dans l'espace euro-russe... et du nouveau locataire à la Maison-Blanche. Mais nous subodorons que le principe de précaution et la posture d'attente stratégique, y compris le maintien du principe du « worse case » dans la lecture de l'environnement actuel pourraient infléchir l'idée d'une rupture complète du paysage nucléaire américain en Europe.

Dans ces conditions, le retrait de la totalité des forces nucléaires aéroportées américaines d'Europe raviverait les vieilles inquiétudes européennes quant à un éventuel désengagement américain tout en faisant prendre conscience aux Européens de l'importance du discours français de la dissuasion. L'oscillation se trouve là tout autant que le second âge nucléaire avec quelques relents du premier âge. Et chacun imagine mal l'intérêt qu'il y aurait à ajouter le second au déjà complexe premier paysage.

19 septembre 2008 André DUMOULIN

Attaché à l'École royale militaire (Bruxelles), chargé de cours-adjoint ULg, André Dumoulin est membre du RMES. Cet article n'engage pas l'institution.